

Euro : une question amusante.

Posté le : 8 janvier 2012 12:21 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile

Catégorie: Monnaies et changes

Lorsqu'on regarde les numéros portés sur les billets de banques libellés en Euros, on constate qu'il y a une lettre devant le numéro proprement dit. Cette lettre indique qu'elle est la banque centrale nationale qui l'a émis, selon le codage suivant :

L Finlande, N Autriche, R Luxembourg, S Italie, T Irlande, Y Grèce, M Portugal, P Pays-Bas U France, V Espagne, X Allemagne, Z Belgique.

Chacun dispose donc dans sa poche de billets de différentes origines. Personne n'y prend garde car tout le monde croit que ces billets sont parfaitement "fongibles", c'est à dire ont exactement la même valeur d'usage et de réserve. D'autre part la thésaurisation est faible même en ce moment. La quantité de billets dans la masse monétaire est faible, même si elle est en augmentation constante depuis 2007.

On peut donc penser que tout cela n'a aucune espèce d'importance.

En fait un billet est une créance sur son institut d'émission. Un billet portant un x est une créance sur la BUBA allemande. Celui qui porte un u est une créance sur la Banque de France.

On se souvient que sur les premiers billets la signature avait un sens : elle garantissait la conversion en or des billets. Aujourd'hui la créance du billet ne peut être exercée puisque la liquidité suprême est justement le billet. Si vous allez à la banque centrale exercer votre créance vous risquez d'être un peu surpris. Le trésorier de ladite aussi d'ailleurs.

C'est vrai si et seulement si cette monnaie n'est pas convertie ou échangée. Lors du passage à l'Euro tout billet en Franc pouvait être converti en billet en Euro. Le billet porte un droit de conversion. Mais en quoi et à quel taux ?

La question n'est pas que théorique. Si l'Euro vient à être supprimé et que chaque nation retrouve sa souveraineté monétaire qui convertira quoi en quoi ? Cas plus réduit : si seulement un petit groupe de pays conservent l'Euro et que les autres reviennent à leur monnaie, comment la conversion se fera-t-elle ?

Prenons le cas de l'abandon général.

La France revient au Franc et l'Allemagne au Deutchmark. Vous avez dans votre poche des billets marqués U et d'autres X. On imagine que le cours du DM augmente sensiblement par rapport au Franc, soit dans le cadre d'un système de change fixe mais ajustable soit du fait du marché si les changes sont flottants.

En droit "normal" seul l'institut qui a émis le billet est responsable de sa conversion. Par conséquent les billets codés X peuvent être présentés à la BUBA qui donnera des marks à charge pour vous de convertir en Franc si cela vous chante. Dans une telle hypothèse, il serait intéressant de conserver tous les billets marqués X dans l'espérance d'une plus valeur lors de l'explosion de l'Euro. Si tout le monde connaissait le truc on assisterait à une fuite devant la monnaie codée u qui seule circulerait. La monnaie codée x serait thésaurisée. C'est l'application du principe de Copernic (appelée à tort loi de Gresham qui n'a fait que recopier le texte de Copernic) qui veut qu'une mauvaise monnaie chasse la bonne des marchés.

Différentes théories circulent sur le net qui exploitent cette idée.

Sont-elles crédibles ?

En cas de disparition concertée de l'Euro (on voit guère qu'il puisse y avoir une disparition "sauvage") il est plus que probable que les autorités définiront le cadre d'échange. Elles fixeront très probablement un taux de un pour un avec les nouvelles monnaies. Les banques nationales n'auront pas le choix : elles remettent leur billets à la banque centrale pratiquement quotidiennement. On ne tient pas compte de la lettre. Elles se retrouveront immédiatement avec un compte en Franc ou en DM à la banque centrale de leur pays. Pour les particuliers la chose est plus compliquée : devront-ils donner à convertir tous leurs billets quelque soit le code d'origine à leur banque habituelle ou à l'agence de leur banque centrale, à charge pour les banques centrales d'effectuer les conversions nécessaires ? La Banque de France émettra uniquement des Francs en contrepartie d'euros codés France ou Allemagne. Que fera-t-elle des euros en X ? Peut-elle les annuler alors qu'elle ne les a pas émis ? Normalement non. Elle devra les présenter à la Buba qui lui donnera en contrepartie des DM qui entreront dans ses réserves. Si le change du DM monte par rapport au Franc, la plus value ira automatiquement à la Bdf.

Les particuliers français pourront-ils demander la conversion en Allemagne et se retrouver avec des DM ? Est-ce que la Buba convertira tous les billets ou seulement ceux codés X ? Si toutes les lettres sont convertis le fait de stocker du X n'aura servi à rien. La Buba se retrouvera avec des Francs après que la compensation des billets en X et en U aura été faite. Avec un risque de perte en cas de baisse du franc.

On peut considérer que si la baisse du franc est certaine la Buba ne voudra pas prendre ce risque.

Dans ce cas elle ne convertira que les billets en X en DM et les autres en Franc avec accord réciproque de swap entre banque centrale. Elle donnerait alors des francs contre des billets codés U. Symétriquement la Bdf donnerait des DM contre les billets codés X. Comme il y a beaucoup plus de billets codés X que codés U en circulation, du fait des déficits de paiements français vis à vis de l'Allemagne, les Français se retrouveraient avec une masse de DM dans leur poche. On aurait un manque de liquidité en Franc sur les marchés !

A chacun de faire ses calculs.

NB : Les instituts d'émission ont la responsabilité de la qualité physique de leurs billets. Lorsque les billets leur reviennent tous les soirs, ils sont vérifiés et les billets U abimés sont remplacés par la BDF. Les billets X abimés sont renvoyés vers l'Allemagne qui doit en fournir des neufs. La BDF n'a normalement pas le droit de fournir des U neufs contre des X usagés. Il serait intéressant de savoir si cette règle est bien celle qui s'applique (impossible de le savoir semble-t-il avec les textes publiés. En tout cas on ne les pas trouvés). En tout cas la BDF a le moyen de connaître la ventilation par lettre de la masse de billets en circulation en France. On aimerait bien avoir ces chiffres. A votre bon coeur messieurs-dames !

Remarque : le fait que les billets soient codés indique qu'il y a bien en circulation des euro-DM, des euros-Francs etc. Il ne serait pas nécessaire d'imprimer de nouveaux billets si la fantaisie venait de créer explicitement des euro-francs convertibles en d'autres euro-monnaies. Pour les malvoyants, cela risquerait seulement d'être un peu pénible, sauf naturellement si on profite de leur retour en banque centrale pour les perforer donnant ainsi un moyen de reconnaissance tactile.